



Aide pour a.m.o

Par Caramelle43

Bonjour
Nous sommes une copropriété de 2.
Nous envisageons de faire l'isolation extérieur de notre bâtiment.
Nous devons prendre un A.M.O c'est obligatoire
Est ce que nous pouvons bénéficier d'aide pour payer ce prestataire
Je vous remercie pour vos réponses

Par yapasdequoi

Bonjour,
[url=https://france-renov.gouv.fr/mon-accompagnateur-renov]https://france-renov.gouv.fr/mon-accompagnateur-renov[/url]
l]
Voir sur ce lien ou demander plus d'infos à votre ADIL